



**SOCIETE NIGERIENNE D'ELECTRICITE
SECRETARIAT GENERAL
CELLULE GRANDS PROJETS**

**Projet d'Electrification Rurale, Périurbaine et Urbaine
PEPERN**

DON FAD : N°21001550034017/PRÊT FAD: N°2100150036843/PRÊT FSN : N°2200166000843
SECTEUR : ENERGIE
PROJET : N° P-NE-F00-004

**AVIS DE SOLLICITATION DE
MANIFESTATIONS D'INTERET**

N°011/CGP/PEPERN/2018

***Sélection d'un cabinet de consultants pour l'assistance à la
maîtrise d'ouvrage des travaux d'installation d'un groupe 20 MW
sur le site de Gorou Banda à Niamey***

1. Le Gouvernement de la République du Niger (GoN) a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet d'Electrification Urbaine, Périurbaine et Rurale (PEPERN), qu'il a rétrocédé à la NIGELEC. Une partie de ce financement est destinée à être utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de Services de consultants pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des travaux d'installation d'un Groupe diesel 20 MW sur le site de Gorou Banda à Niamey.
2. Les prestations du Consultant (AMO) comprennent, sans être limitatives, les tâches ci-dessous, organisées en missions. Elles comprennent essentiellement :
 - L'assistance et les conseils ;
 - La Supervision des travaux, y compris le suivi de la mise en œuvre du PGES.
3. La Société Nigérienne d'Electricité – NIGELEC, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables,

disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures à 17 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 8 heures à 13 heures les vendredis.
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 7 juin 2018 à 9 heures (heure locale) et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'installation d'un groupe de 20 MW à Gorou Banda »

SOCIETE NIGERIENNE D'ELECTRICITE – NIGELEC

201, Avenue du Général de GAULLE (PL30), Plateau I,

Attention de : Coordonnateur de la Cellule Grands Projets (CGP)

Numéro de téléphone : +227 20 75 20 98

Numéro de télécopie : +227 20 72 32 88

Adresse électronique : maisharou_balla@yahoo.de et laoualimoussa@ymail.com